

Avis émis le : **11-09-2006**  
Numéro du dossier : **A06-AC-17**

Conformément à :

- \_ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- \_ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- \_ l'article 89,5 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis.

## DEMANDEUR D'AVIS

Nom : Conseil du patrimoine de Montréal  
Personne contact :  
Adresse : 303, rue Notre-Dame E, 1<sup>er</sup> étage  
Bureau 1.150  
Arrondissement :  
Code postal : H2Y 3Y8  
Téléphone : 514-872-4055  
Télécopieur : 514-872-2235  
Courriel : cpm@ville.montreal.qc.ca

## LIEU VISÉ

Bâtiment ou site visé :  
Adresse : 2850, boulevard Gouin Est  
Arrondissement : Ahuntsic-Cartierville  
Lot (s) :  
Statut juridique :  
- Provincial :  
- Municipal : Site du patrimoine du Sault-au-Récollet  
- Fédéral :  
Autre reconnaissance : Voie panoramique et patrimoniale

## NATURE DES TRAVAUX

Travaux de réfection de la toiture.

## Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis favorable à la réfection de la toiture en privilégiant que le matériau et le type de pose s'apparente à la toiture d'origine du bâtiment.



La présidente

Date : 11 septembre 2006